

L'ajournement

nous obtenions les réponses nécessaires vu la situation critique qui règne actuellement dans le monde. D'autres députés de mon parti ont également demandé une enquête spéciale, mais le gouvernement répond en disant que nous pourrions poser des questions au sujet de l'ACDI lorsque le budget de l'année prochaine sera étudié par le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

Cela n'est pas suffisant, monsieur l'Orateur. La situation est trop grave pour s'en remettre à des procédures courantes qui sont tout à fait inadéquates pour l'examen qui s'impose. Je me permets de signaler que je ne propose pas une chasse aux sorcières. Je parle en partisan et non en détracteur de l'ACDI. C'est précisément parce que j'appuie les principes et les programmes d'aide internationale canadienne que je dois obtenir cette assurance; mes responsabilités de député exigent en effet que l'on me donne l'assurance que les activités de l'ACDI sont utiles et bénéfiques.

A titre de député, je prends connaissance de beaucoup d'objections soulevées par mes commettants à propos des sommes de plus en plus élevées qui sont consacrées à l'aide étrangère. On comprend que ces plaintes augmentent quand l'inflation galopante et le chômage croissant déséquilibrent l'économie nationale et sèment les difficultés dans les foyers.

Je veux bien continuer à défendre l'ACDI et l'aide internationale, mais je ne veux pas qu'on me coupe l'herbe sous le pied par des révélations de mauvaise gestion qui non seulement porteraient atteinte à l'ACDI mais atteindraient ma position de défenseur de l'ACDI. S'il n'y a pas mauvaise gestion, pourquoi le président de l'ACDI refuse-t-il de publier une étude sur la gestion effectuée par une firme d'experts-conseils de l'extérieur?

Je dis carrément qu'il vaudrait mieux que l'ACDI elle-même vous fasse connaître les faits au lieu de nous obliger à nous fier aux articles des journaux; car autrement les pressions vont provoquer un éclatement. Bien des Canadiens sont irrités parce que nous semblons aider des pays capables de se tirer d'affaires eux-mêmes. Les déclarations contradictoires du président du Conseil privé (M. MacEachen) et du président de l'ACDI quant à l'avenir des programmes d'aide du Canada aux riches pays producteurs de pétrole m'intriguent beaucoup.

Nous devons savoir si l'aide directe de 84 millions de dollars offerte à l'Algérie, au Nigéria et à l'Indonésie cessera graduellement puisque ces pays produisent maintenant du pétrole. Nous devons savoir si l'ACDI envisage de prêter 10 millions de dollars à Cuba avec le maximum de concessions, c'est-à-dire sans intérêt et moyennant remboursement sur une période de 50 ans commençant dans 10 ans. Pourquoi un pays communiste reçoit-il une telle faveur? Nous avons besoin de connaître les rapports existant entre les programmes de l'ACDI et la direction des exportations du ministère de l'Industrie et du Commerce.

J'ai posé ce genre de questions afin d'indiquer d'où devrait partir une enquête spéciale. Nous ne devons pas nous préoccuper de quelques cas de mauvaises décisions mais plutôt de savoir si l'ACDI a les moyens de faire face aux nouveaux défis que comporte l'urgence globale dont nous prévient le secrétaire général des Nations Unies. Les conférences spéciales sur les matières premières, la population et l'alimentation tenues l'année dernière par les Nations Unies, avaient toutes un dénominateur commun: la relation interdépendante des problèmes globaux de la pauvreté générale, de la famine, de l'expansion démogra-

phique, de la course aux armements et de la mauvaise répartition de l'énergie.

Ces conférences nous ont aidés à comprendre que le problème fondamental dans le monde, c'est la différence qui sépare la minorité des riches de la majorité des pauvres. Nous apprenons lentement qu'un milliard de personnes vivant dans les pays pauvres en pétrole souffrent de faim et de malnutrition; 20 p. 100 de la population du globe consomme 75 p. 100 de l'énergie et des ressources, et les pays en voie de développement paient plus en frais de service de la dette qu'ils ne reçoivent d'aide.

A cause de ces faits graves, les pays industrialisés doivent manifester de l'ouverture d'esprit et de la souplesse. Les pays émergents progressent de façon irréversible vers la libération économique. La clé de la paix se trouve donc dans l'élimination de l'écart riches-pauvres. Les programmes d'aide étrangère ne suffisent tout simplement pas à cette immense tâche.

Par conséquent, l'enquête que je demande ne se bornerait pas à étudier le fonctionnement et la valeur des programmes de l'ACDI, mais elle établirait aussi le rapport entre ces programmes et nos politiques concernant les Nations Unies, le commerce et la réforme monétaire afin que le Canada puisse avoir une politique d'ensemble logique à l'égard des pays en voie de développement. Quand j'ai soulevé ces questions à la Chambre jeudi dernier, pendant un débat sur les nouveaux droits de douane qui s'appliqueraient aux pays en voie de développement, le ministre des Finances (M. Turner) a déclaré être d'accord avec moi.

Ce n'est pas un député de l'opposition qui devrait demander cette étude générale. La demande devrait venir du gouvernement, des organismes non gouvernementaux qui dépendent tellement des politiques gouvernementales, des Églises, des dirigeants dans le domaine de l'éducation et des activités sociales qui veulent que notre pays fasse ce qu'il doit faire dans un monde où l'on revendique la justice plutôt que la charité des riches. La demande devrait venir du président de l'ACDI, parce que personne au Canada ne sait mieux que lui que, dans un monde qui souffre, il est intolérable qu'un doute plane sur la réputation de l'ACDI.

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'entendre le député dire que toute étude à laquelle il participerait et toute critique qu'il formulerait à l'égard de l'ACDI seraient positives et viseraient à améliorer l'agence et à lui donner, ainsi qu'au gouvernement, un meilleur programme de développement international. Dans sa réponse cet après-midi, le ministre n'a pas exprimé le moindre doute à ce sujet et nous espérons que c'est ce que pensent les députés d'en face.

Le ministre a affirmé que d'ici quatre ou cinq semaines les crédits de l'ACDI, de même que toutes les prévisions du gouvernement, seront renvoyés aux comités permanents.

Je conviens avec le député que toutes les critiques soulevées dans les journaux ou par des députés méritent réponse. La question est de savoir si ces critiques et ces questions justifient une enquête parlementaire spéciale. Une telle enquête accapare le temps d'un comité. Ce comité, comme je viens de le dire, devra siéger de toute façon d'ici quelques semaines. Il y a un grand nombre de questions qu'il faudra soumettre à ce comité et à d'autres également. Par exemple, quelques collègues du député demandent le renvoi des crédits du NORAD au comité